

IL EST TEMPS DE SE RASSEMBLER POUR AUGMENTER NOS SALAIRES

Depuis l'année 2000, avec le gel du point d'indice (*nos régimes indemnitaires*), nous en sommes à plus de 600 euros en perte de salaire mensuel par rapport à l'inflation sans compter près de 350 euros de perte en plus pour l'année 2026 !

Par le biais d'un dialogue social et des préavis de grève déposés, la CGT des Territoriaux de Saint-Ouen s'est battue pour les collègues qui nous ont sollicité-e-s afin d'obtenir des avancées dans certains services et certains corps de métier. Mais il nous reste beaucoup à faire, comme dans notre introduction, nous rappelons que nous avons perdu bien plus que ce que nous avons gagné et il est temps de se rassembler pour l'augmentation des salaires !

NOUS AURONS GAIN DE CAUSE SI LA MAJORITÉ DU PERSONNEL NOUS REJOINT POUR CETTE REVENDICATION SALARIALE NOTAMMENT POUR LES PLUS BAS SALAIRES.

La Fonction Publique étant cadrée par des grilles de salaires, le meilleur moyen d'y accéder est l'augmentation de l'IFSE (l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise, regardez sur votre fiche de paie à la ligne IFSE).

N'oublions pas que les primes ne comptent pas sur le calcul de nos retraites. L'IFSE comptant pour 20% sur celles-ci, il nous apparaît comme le principal moyen d'augmenter nos salaires.

Nous réclamons dans un premier temps et comme objectif prioritaire un IFSE à un minima de 350 euros net pour toutes et tous, à mettre en place dès juin 2026, et dans un second temps, à 400 euros net dès janvier 2027.

Tenons-nous prêt-e-s à nous faire entendre avant, pendant et après les grandes vacances, et pour ce faire, nous vous proposons de participer à une **Assemblée Générale du personnel de la commune de Saint-Ouen**

le 22 juin 2026 de 10h à 12h
sur deux heures d'information syndicale
à la Bourse du travail de Saint-Ouen (30 rue Ambroise Croizat)
N'oubliez pas de prévenir votre hiérarchie

afin de réfléchir et d'acter ensemble différentes actions durant l'été et préparer un mouvement social dès la rentrée si nous n'obtenions pas satisfaction d'ici là !

Des préavis de grève locaux seront déposés par la CGT des Territoriaux de Saint-Ouen avec cette revendication parmi d'autres et nous vous tiendrons informés, bien entendu, des réponses de la collectivité.

Les autres revendications de la CGT sont :

- ★ **Le respect de l'octroi des 15 jours de RTT** pour tous les collègues à 37H40 hebdomadaires
- ★ **La compensation et la reconnaissance financière** pour tous les collègues qui travaillent les jours fériés.
- ★ **La mise en place du CIA** (Complément Indemnitaire Annuel) avec des critères objectifs comme la pénibilité, l'ancienneté, le tutorat, etc...
- ★ **La déprécarisation de l'emploi** dans le personnel communal notamment dans les services de la Jeunesse, l'Enfance et les Sports en **contractualisant les vacataires** et **en titularisant les contractuels**.

Le portable syndical 07 69 22 02 70 joignable tous les jours pour prise de RDV, remontées d'infos, conseils et accompagnements, interventions sur place etc...

Le mail cgt@mairie-saint-ouen.fr

Avec la permanence physique tous les lundis au local du Caso de 10h à 16h

★
A bientôt,
Au **Lundi 22 Juin !**
Pour s'organiser si la collectivité
ne répond pas à nos revendications !

